

Inscriptions à l'accueil de loisirs « Le Verboté » Evette-Salbert

Vacances d'Eté 2019 (moins de 6 ans)

DOCUMENT A RETOURNER EN MAIRIE AU PLUS TARD LE 25/06/2019

(Accueil limité : 16 enfants 3/5ans) - (Pour les sorties en journée : 16 enfants 3/5ans)

NOM / Prénom de l'enfant :

Maternelle Adresse :

Mon enfant fréquentera l'accueil de loisirs les jours suivants (cocher les jours de présence)

Le centre de loisirs bénéficiera **d'un service de restauration** pendant les vacances d'été aux mêmes conditions et tarifs que pendant les périodes scolaires. Il est à noter que le fonctionnement de ce service exclut toute autre forme de restauration (repas tiré du sac). Comme pour la restauration scolaire, les familles qui le souhaitent peuvent récupérer leurs enfants pour le repas de midi (à l'exception des journées de sorties où un pique-nique sera fourni par le périscolaire)

Du 08 au 12/07/19	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil Matin (7h30 à 8h30)					
ALSH Matin (8h30 à 12h00)					
ALSH A.M. (14h00 à 17h30)					
Journée + repas (8h30 à 17h30)					
Accueil soir (17h30 à 18h15)					

Du 15 au 19/07/19	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil Matin (7h30 à 8h30)					
ALSH Matin (8h30 à 12h00)					
ALSH A.M. (14h00 à 17h30)					
Journée + repas (8h30 à 17h30)					
Accueil soir (17h30 à 18h15)					

Du 22 au 26/07/19	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil Matin (7h30 à 8h30)					
ALSH Matin (8h30 à 12h00)					
ALSH A.M. (14h00 à 17h30)					
Journée + repas (8h30 à 17h30)					
Accueil soir (17h30 à 18h15)					

Du 26 au 30/08/19	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil Matin (7h30 à 8h30)					
ALSH Matin (8h30 à 12h00)					
ALSH A.M. (14h00 à 17h30)					
Journée + repas (8h30 à 17h30)					
Accueil soir (17h30 à 18h15)					

- Toute absence doit être justifiée par un certificat médical
- Toute modification du planning de présence de votre enfant doit être impérativement signalée en mairie dans un délai de 7 jours,
- A défaut de certificat médical ou de respect des délais impartis pour annuler, la présence de votre enfant sera facturée,

J'autorise mon enfant à participer aux sorties en extérieur prévues au cours de cette période

Mon enfant est en possession du brevet de natation de 25m (si oui, le remettre à **M. CORDIER Laurent**)

Date et signature des parents

Réservé Mairie
Date de réception service animation